



Desaccord avec orange contrat de mobile

Par Visiteur

Orange a rompu mon contrat de 2 ans en mobile au bout de 8 mois environ sans explication en me demandant 480 euros .

cela fais maintenant 2 ans que je suis harcelé par instrum justicia et me pich sans pouvoir m expliquer.
que dois faire pour retrouver la paix?

Par Visiteur

Cher monsieur,

orange a rompu mon contrat de 2 ans en mobile au bout de 8 mois environ sans explication en me demandant 480 euros .

cela fais maintenant 2 ans que je suis harcelé par instrum justicia et me pich sans pouvoir m expliquer.
que dois faire pour retrouver la paix?

Il ne faut pas vous inquiéter. Si vous n'avez rien fait de mal, alors Intrum justitia ne peut rien faire et je sais fort bien qu'ils sont capables de harceler les gens.

J'ai déjà moi même été victime de leurs pratiques.

La première chose à faire est de leur envoyer un courrier (en lettre recommandé ou non), contestant la réalité de la dette due à Orange.

Vous faites également une lettre à Orange précisant la même chose.

Enfin, pour chacun des lettres, vous indiquez bien que si le harcèlement continue, vous n'hésitez pas à les poursuivre devant le tribunal compétent afin de demander des dommages et intérêts pour le préjudice que vous subissez du fait de leur harcèlement sur le fondement de l'article 1382 du Code civil.

Très cordialement.